

Chapitre XI

L'ARMÉE ET LA SOCIÉTÉ

Desmond Morton, historien militaire, a fait la remarque suivante au comité :

Les Canadiens sont peut-être heureux de ne voir qu'occasionnellement pendant leur vie un uniforme ou un véhicule militaire. À mon avis, une telle attitude conduit à une aliénation qui est tout aussi mauvaise pour les militaires de carrière que pour l'ensemble des citoyens canadiens [...] (20:10)

L'aliénation dont fait mention M. Morton sera grandement estompée par l'accent que met le Livre blanc de 1987 sur l'augmentation des Réserves au sein de la Structure de force totale. Même si l'importance des Réserves et surtout de la Milice s'est amoindrie aux yeux des Canadiens, le colonel Brian MacDonald faisait judicieusement remarquer que «... par leur seule présence, les réservistes sont l'exemple local vivant de la relation entre la défense et le citoyen...»(22:27)

La présence de la Milice dans nombre de villes fait de l'armée l'unité la plus évidente des Forces canadiennes. Les forces régulières se trouvent dans des bases situées dans des endroits éloignés tandis que la Milice est bien centralisée dans sa ville d'appartenance.

Ainsi, le recrutement des effectifs exigés par la Structure de force totale ne poserait aucun problème, comme ce fut le cas ces dernières années pour le recrutement dans la Force régulière. Cependant, le colonel Donald MacKay, Directeur de la répartition des effectifs militaires, a souligné que «... nous parvenons assez bien à pourvoir aux postes existants. Cependant, c'est l'organisation qui comporte des lacunes». (7:26) Le plus grand défi nous attend. Le major-général Evraire a mentionné qu'il serait grandement difficile, au cours des quinze prochaines années, de trouver les effectifs pouvant satisfaire aux hausses prévues en main-d'oeuvre. (21:27)

M. Desmond Morton a également convenu que «...ça sera difficile mais ... en 1914, au moment où le Canada était loin d'être sur un pied de guerre, disait-on, la Milice comptait environ 50 000 personnes pour une population de huit millions d'habitants». (20:21) Même si on disposait, en l'an 2002, des effectifs visés, l'armée de terre constituerait une proportion plus faible de la population canadienne que dans les années 1960. Malgré la croissance de la population, la base démographique de recrutement s'effrite en raison du vieillissement des Canadiens et Canadiennes. Il existe quand même des sources de recrutement encore inexploitées, dont les minorités et les femmes. Un autre facteur dont il faut tenir compte à cet égard est l'opinion qu'on se fait de l'armée de terre et de ses rôles.